DÉCISION (UE) 2017/1843 DU CONSEIL

du 9 octobre 2017

portant nomination d'un membre et de trois suppléants du Comité des régions, proposés par la République de Finlande

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement finlandais,

considérant ce qui suit:

(1) Les 26 janvier, 5 février et 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116 ([1]), (UE) 2015/190 ([2]) et (UE) 2015/994 ([3]) portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020.

(2) Un siège de membre du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Ilpo HAALISTO.

(3) Trois sièges de suppléant du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Veikko KUMPUMÄKI, Mme Hannele LUUKKAINEN et M. Antero SAKSALA,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

a) en tant que membre:

— M. Ilpo HELTIMOINEN, *Lappeenrannan kaupunginvaltuuston jäsen*;

b) en tant que suppléants:

— Mme Terhi KOULUMIES, *Helsingin kaupunginvaltuuston jäsen*,

— M. Jari ANDERSSON, *Sastamalan kaupunginvaltuuston jäsen*,

— M. Mikko AALTONEN, *Tampereen kaupunginvaltuuston jäsen*.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 9 octobre 2017.

Par le Conseil

Le président

S. KIISLER

([1]) Décision (UE) 2015/116 du Conseil du 26 janvier 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 20 du 27.1.2015, p. 42).

([2]) Décision (UE) 2015/190 du Conseil du 5 février 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 31 du 7.2.2015, p. 25).

([3]) Décision (UE) 2015/994 du Conseil du 23 juin 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 159 du 25.6.2015, p. 70).